



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 39

27 septembre 1972

RÉVISION DES RÈGLEMENTS NATIONAUX VISANT L'HABITATION

Un paiement initial réduit pour les acheteurs de maisons, et d'autres changements destinés à procurer une aide financière accrue aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, pour toute une variété de genres de logements, constituent les points saillants d'une série d'amendements aux Règlements nationaux visant les prêts pour l'habitation que nous a communiqués récemment M. Ron Basford, ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Par exemple, le nouveau montant maximal du prêt hypothécaire qui peut être obtenu pour une maison individuelle est porté de \$25,000 à \$30,000 et jusqu'à 95 pour cent de la totalité de la valeur d'emprunt.

Ces changements réduisent d'un tiers le montant du paiement initial à verser dans le cas d'une maison moyenne financée aux termes de la Loi nationale sur l'habitation. Dans certains cas, le montant de la réduction pourra équivaloir jusqu'à 70 pour cent.

Par ailleurs, il est prévu que le pourcentage du revenu de l'acheteur qui peut être employé à effectuer des paiements hypothécaires et des paiements d'impôt foncier passe de 27 pour cent à 30 pour cent. De plus, dans le calcul du revenu, il est permis d'inclure tout le revenu des deux conjoints.

M. Basford a ajouté: "Le nombre de familles qui ont deux sources de revenu augmente constamment, surtout dans le cas des jeunes familles canadiennes. Nous estimons donc qu'il faut tenir compte intégralement des deux revenus, selon ce qui se dégage du rapport de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme."

M. Basford a fait remarquer que le gros paiement initial à verser est de nature à empêcher bon nombre de personnes d'acheter une maison même si les loyers qu'elles ont à payer sont, dans bien des cas, équivalents ou même supérieurs aux mensualités hypothécaires. D'autres gens s'imposent de longs programmes d'épargne tout en vivant comme locataires, afin d'amasser le versement initial nécessaire.

"Ces nouveaux règlements auront pour effet de réduire considérablement le montant du versement initial qui est nécessaire pour le genre de maison que la majorité des Canadiens peuvent acheter. Ils devraient donc réellement aider les familles à choisir entre le statut de locataire ou un placement qui leur procure leur propre maison."

AUTRES CHANGEMENTS

Les autres changements aux règlements annoncés par M. Basford se rapportent aux augmentations du prêt maximal LNH qui peut être consenti pour des maisons

SOMMAIRE

Révision des règlements nationaux visant l'habitation	1
Commémoration de la Bataille d'Angleterre	2
Le règne Bennett est terminé en Colombie-Britannique	3
Les premiers ministres rajeunissent	3
Un inventeur canadien aux talents variés	3
Réglementation en vue de contrôler le brouillage des radiocommunications	3
Air Canada compte 35 ans de service	4
L'important, c'est le boeuf!	6
Une société britannique engage un couturier ontarien	6
Le Canada et la Turquie signent un contrat d'équipement téléphonique	6
Festival du film de Stratford	7
Le meilleur ami de l'homme	7
Le rôle des Postes dans une élection	8
Index mensuel	9